

LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DOMOLANDES

Située au cœur de la technopôle Domolandes, la pépinière d'entreprises constitue un outil particulièrement attractif pour les porteurs de projets et les créateurs d'entreprises du secteur du BTP, de l'éco-construction, et du numérique appliqué à la filière bâtiment.



1

La pépinière d'entreprises, c'est quoi ?

Vous avez un projet de création ou vous avez créé votre activité depuis moins de 3 ans ?

La Pépinière Domolandes constitue un réel accélérateur de votre développement : bénéficiez d'infrastructures modernes, d'un suivi privilégié de votre projet et d'un accès à un réseau de partenaires financiers, institutionnels et techniques.

Les infrastructures à votre disposition

2

- 15 bureaux de 15 à 21 m² équipés (meublier, téléphone, réseau informatique, wifi...)
- 3 ateliers de 50 m²
- 14 locaux mixtes bureaux & ateliers de 150 à 300 m²
- Des salles de réunion pouvant accueillir de 15 à 80 personnes (vidéoprojecteurs...)
- 1 espace détente et restauration
- 1 salle de reprographie

Un accompagnement personnalisé dans la durée

3

Au delà d'un simple hébergement, Domolandes vous offre une multitude de services pour faciliter votre démarrage :

- **Diagnostic ante-crétion** avec nos partenaires (si nécessaire)
- Aide à la constitution de votre prévisionnel d'activité et de votre plan de financement
- **Aide avec nos partenaires dans les démarches auprès des institutions** (formalités, aides, financements,...)
- Accompagnement à l'amorçage de votre activité et suivi de votre projet
- **Immersion dans le monde économique de la construction durable** permettant la création rapide de relations avec des partenaires et des clients
- Animation de journées d'informations collectives
- Préparation à « l'après pépinière » et à votre future implantation



Technopôle DOMOLANDES

4 Les tarifs d'hébergement

Les prix sont indiqués hors taxes		Forfait services
Bureau 15 m ²	190 € HT /mois	100 € / mois
Atelier 50 m ²	400 € HT /mois	90 € / mois
Locaux 150 m ²	710 € HT /mois	
Locaux 300 m ²	1 420 € HT /mois	

Le forfait services - le contenu du forfait diffère selon le type d'hébergement choisi



- Domiciliation légale de l'entreprise
- Accès et consommations pour l'eau, l'électricité, Internet haut débit
- Accès et consommations téléphoniques à tarifs préférentiels
- Accès aux salles de réunion de la pépinière d'entreprises
- Service courrier, reprographie à tarifs préférentiels
- Entretien des locaux communs et des espaces verts
- Sécurisation des locaux
- Accueil
- Support technologique, administratif et financier
- Signalétique individuelle dans le bâtiment et présence sur le site Internet de Domolandes
- Parkings communs
- Manifestations, actions collectives et salons professionnels à tarifs préférentiels

6 Comment intégrer la pépinière d'entreprises ?

La pépinière d'entreprises s'adresse aux porteurs de projets et aux entreprises de moins de 3 ans du BTP et de la construction durable.

Le processus d'intégration dans la pépinière d'entreprises est le suivant :

ÉTAPE 1
ÉTAPE 2
ÉTAPE 3

Étude de votre dossier de candidature par le responsable de la pépinière d'entreprises.

Soumission au Comité d'agrément composé de partenaires de Domolandes : experts de la construction durable, financeurs, institutionnels...

Validation de votre candidature par le Comité d'agrément et intégration dans la pépinière d'entreprises.

7 Nous contacter

Pascale MINABERRY

■ Responsable pépinière et hôtel d'entreprises

■ T. 05 58 55 72 06

pascale.minaberry@domolandes.fr



DOMOLANDES - Parc d'activités Atlantisud
50 allée de Cérés
40230 Saint-Geours-de-Maremne
www.domolandes.fr


Technopôle DOMOLANDES